

LE présent Registre, contenant *119* feuillets ; cotés & paraphés, par premier & dernier, par Nous JEAN-ARMAND-NICOLAS COLLINET DE ROUGEBOURSE, Ecuyer, Conseiller du Roi, Lieutenant Général au Bailliage & Siège-Présidial de Meaux, pour servir avec celui par Nous aussi coté cejourd'hui, à enregistrer les Actes de Baptêmes, Mariages & Sépultures de la Paroisse de *Trubal*

pendant l'Année mil sept cent quatre-vingt-*sept* & six semaines au plus tard, après l'expiration de ladite Année, être l'un des deux Registres, signé, conformément à la Déclaration du Roi du 7 Avril 1736, & certifié véritable par le sieur Curé de ladite Paroisse, apporté ou envoyé sûrement au Greffe dudit Bailliage ; sous peine, contre ledit sieur Curé, de dix livres d'amône, & de saisie de son temporel ; & contre les Marguilliers, de dix livres d'amende ; le tout suivant ladite Déclaration & les anciennes Ordonnances. FAIT à Meaux, en notre Hôtel, le *quint* Décembre mil sept cent quatre-vingt-*sept* *Jean Armand Nicolas Collinet de Rougebourse*

M. le Curé est prié de faire le relevé de son Registre, ainsi qu'il est marqué ci-dessous.

12	Baptêmes de Garçons.	4	Mariages.	2	Morts d'Hommes.
6	Baptêmes de Filles.			11	Morts de Femmes.

L'An 1782 Le dix-neuf Janvier es. de ce des
à l'eludomair acte instrumēt dans le
Cimetiere de cette paroisse par nos freres
souffignés Marie Genereux heston freres
divorcé Neufans, fille de paul heston Manourrin
et de Marie Catherine Duvaloy, En presenca
de son pere et de Joseph Duvaloy Cure paroisse
qui ont signé
hambert

Fontaine, cur. de Culbardeu

L'An 1782 Le vingt un Janvier, bans publics tenus
dans cette Eglise que dans celle d'Amoy, fiancés
celebrés Lettre de Mariage vñ, Jephtha Cure
souffigné a. recu. En cette Eglise Le Mutual
Consentement qu'on donne par paroles de p
alour Mariage Pierre, et son d. Manourrin
fils unique de Nicolas Jehan Manourrin et de
Marie Genereux de sere delapnata divorcé
et de Marie Margueritte Nantier fille
de Nicolas Nantier Feibleud et de Marie genereux
sœur de cette paroisse, et leur a. et donné la
Benediction Nuptiale En presenca du Cote de
L'epoux de son pere et de Jacques Jehan vñ

2
face et de sere de L'epouse de son pere et
de son pere Nantier son oncle et autres
parans et amis qui ont signé allegation de
L'epoux et de L'epouse et du pere de L'epoux qui
ont declaré sus d'overi signés et Nantier

Francis Nantier Jacques Nantier
Jephtha Cure de Culbardeu

L'An 1782 Le vingt cinq Janvier en de ce et de l'eludomair
acte instrumēt dans le Cimetiere de cette paroisse par
nos Cure souffignés Marie Anne Sophie Vermeille
agee de Simon de sa sere mes vñ recu des sacrements
Necessaire aux malades, fille de sere Jean Genereux
divorcé et de Genereux popillier de cette paroisse
En presenca de pierre Vermeille et de Jean Jehan Nantier
ses oncle qui ont signé Vermeille

Francis Nantier Fontaine, cur. de Culbardeu

L'An 1782 Le vingt huit Janvier bans publics
dans cette Eglise fiancés celebrés Lettre
de Mariage vñ, Jephtha Cure souffigné
a. recu. En cette Eglise Le Mutual Consentement
qu'on donne par paroles de p
alour

Mariage de Pierre Nicolas Vermeille fils mineur
 de Pierre Vermeille Mancois et de Marie Genesier
 Justine Mantie, et de Catherine Marote fille Mineure
 de Martin Marote Mancois et de Marie Anne Bourde
 tous de cette paroisse, et leur ait donné Labenédiction
 Nuptiale de Cote de l'Espous de son pere et de Francois
 Mantie son oncle, et de Cote de l'Espouse de
 son pere et de Antoine Lepretre son oncle et autres
 parents qui ont signé, Pierre Nicolas Vermeille
 Catherine Marote Martines Carotte
Pierre Vermeille Antoine Lepretre
 Francois Mantie Rigard

Vermeille fontaine
 d'au de Villars

11. L'an 1782 Le ving neuf Janvier bans publics dans
 cette Eglise parociale célébrés Cote de Mariage en
 se prone Curé de Chambray Curé de l'Espouse de Monsieur
 Le Curé ait reçu en cette Eglise Le matiel convenu
 qui a donné pas parler de prison au Mariage
 Jacques Philippe Vermeille fils Mineur de Jacques
 Philippe Vermeille Aubergiste et de Marie Charles
 Chambray, et de Marie Genesier Elizabeth Veron

fille mineure de Charles Francois Veron
 Veron et de Marie Francois Naury
 tous de Cote de l'Espouse parois, et leur a donné
 Labenédiction Nuptiale En presence de Cote de
 l'Espous de son pere et de Thomas Champ son oncle
 de Cote de l'Espouse de son pere et de Jean Pierre
 Le Mache son beau frere et autres parents qui
 ont signé
 Pierre Vermeille m g, et Veron
 Jean Pierre Vermeille Champ
 Jacques Char François Veron
 Pierre Vermeille Champ

Fontaine Lobryeur Curé de Chambray
 Curé de Chambray

11. L'an 1782 Le cinq Janvier bans publics parociales
 célébrés Cote de Mariage en se prone Curé
 de l'Espouse en cette Eglise Le matiel convenu
 qui a donné pas parler de prison au Mariage
 Jean Aubergis garçon fils Mineur de Pierre paron
 Marché et de Marie Anne Claire et Antoinette
 Anne Aubergis fille Mineure de Jean Aubergis
 et de Catherine Veron tous de cette paroisse

Et leus au Domicile La Condiotion Nuptiale Expresses
 du Costé de Epoux de son pere, et de pierre Nicolas
 parant son frere, Et du Costé de la Epouse de son
 pere et de Joseph Courcyon son oncle et autres
 parants qui ont tous signé, signe
 Jean Aubroise parant a. J. Courcyon

parant parant Parant parant
 Jean Courcyon Charles Genet
 parant parant Joseph Courcyon

L'an 1742 Le quatre Mars est de cede et de l'endemain
 a été inhumé dans le Cimetière de cette paroisse
 par nous Curé et ou signe Genevieve Carstelan,
 veuve de Jeanne qui d'ancien fut maie fille de
 Joseph Beuve de Jonville, pensionnaire du Roi, et de
 Elizabeth Lenoir, parant de c. et de Jean de Paris
 Inhumée chez Marie Charlotte Doyard, femme de
 Jean Thomas Bernille Manouvrier In cette paroisse,
 Expresses de Joseph D'usantoy, Cure parissial
 et de Jean Baptiste Le Riche, bedeau qui ont
 signé

Le Riche Fontaine curé
 de Britbaron

B. L'an 1742 Le deux Mars est né de
 légitime mariage et les mêmes pères a été
 baptisé par nous Curé et ou signe Jean Louis
 fils de Paul barlou manouvrier
 et de Marie Catherine D'usantoy, les parant
 Louis Philippe Le Cocq et les marains Celeine
 Courtois qui ont signé, Louis Philippe
 celise courtois Fontaine de Cocq
 curé de Britbaron

L'an 1742 Le vingt deux Mars est né de
 légitime mariage et les mêmes pères a été baptisé
 par nous curé Souffigné Catherine Reine fille
 de Jean Caron Berger et de Catherine Nantier
 le parant Louis Philippe Le Cocq et la
 maraine Reine Nantier qui ont signé
 Marie Reine Fontaine curé de Britbaron

L'an 1742 Le vingt cinq Mars est de cede et de la
 lendemain a été inhumé dans le Cimetière de cette
 paroisse par nous Curé et ou signe Marie Genevieve
 Arroult ayeul d'ancien a été maie fille de Jean Louis
 Arroult marchand de vin et de Marie Genevieve Leston
 parissie est femme d'ancien de Paris Inhumée chez
 Marie Genevieve Elizabeth veuve femme de Claude
 Ambroise Parigot Amaltes en cette paroisse d'ancien
 de Joseph D'usantoy, Cure parissial et de Jean Baptiste Bernille
 bedeau qui ont signé, Fontaine curé de Britbaron
 Le Riche

L'an 1742 le trois avril a été baptisé par nous curé de Suffigné Sauvonné d'his fils de Michel Bonhomme couuzé de son épouse et de Marie françoise Bijot son épouse. - le parain Claude Tavernier et la maraine Catherine Batin qui ont signé

Claude Tavernier Catherine Batin
fontaines curé de Trilbardou

L'an 1742 Le quatorze avril a été déclaré et le lendemain a été inhumé dans la sépulture de cette paroisse par nous curé de Suffigné, Agathe Le Coque âgé d'environ soixante trois ans après avoir été munie des sacrements de l'église par de Claude Duriquet ex son vicaire forain, l'inhumation a été faite en présence de Claude de la Roche Duriquet son fils de Jean de la Roche et de Joseph Davant Clerc paroissial qui ont signé

Duriquet
Jean Davant
fontaines curé de Trilbardou

L'an 1742 Le vingt un avril a été déclaré et le lendemain a été inhumé dans la sépulture de cette paroisse par nous curé de Suffigné, Agathe par de Claude Duriquet ex son vicaire forain, l'inhumation a été faite en présence de Claude de la Roche Duriquet son fils de Jean de la Roche et de Joseph Davant Clerc paroissial qui ont signé

16

De M^{re} Le Clerc parain de Michel âgé d'environ quinze Mois fille de Claude Gausson Maurice et de Genevieve Gausson, l'inhumation a été faite par nous curé de Suffigné, Agathe parain de Jean de la Roche Bateau qui ont signé

Michel Gausson
Jean de la Roche Bateau
fontaines curé de Trilbardou

L'an 1742 Le vingt deuxième jour d'avril a été baptisé par nous Notre père de Suffigné, Agathe parain de Jean de la Roche Bateau, l'inhumation a été faite par nous curé de Suffigné, Agathe parain de Jean de la Roche Bateau, l'inhumation a été faite en présence de Claude de la Roche Duriquet son fils de Jean de la Roche et de Joseph Davant Clerc paroissial qui ont signé

Jean Pierre Marie Maurice
Jean de la Roche Bateau
fontaines curé de Trilbardou

L'an 1742 le deux mai a été déclaré et le lendemain a été baptisé par nous curé de Suffigné, Agathe parain de Jean de la Roche Bateau, l'inhumation a été faite par nous curé de Suffigné, Agathe parain de Jean de la Roche Bateau, l'inhumation a été faite en présence de Claude de la Roche Duriquet son fils de Jean de la Roche et de Joseph Davant Clerc paroissial qui ont signé

fontaines curé de Trilbardou

B. Law 1782 le deux mai est né de légitime mariage et le même jour a été baptisé par nous curé Louis Marie fils de Jean Pierre Gibault manouvrier et de Marguerite lefère le parain Louis François Gibault et la maraine Marie Anne Digard qui ont signé. Le parain a déclaré ne savoir signer / marie anne Digard
fontaine curé de Crilbardou

B. Law 1782 le seize mai est née de légitime mariage et le même jour a été baptisée par nous curé Souffigne Geneviève Denize fille de Jean Nicolas Bonenfant manouvrier et de Marguerite Denize le Pêtre le Parain Denis Charles la maraine Leonore Chalopin qui ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés. fontaine
curé de Crilbardou

B. Law 1782 le dix huit mai est née de légitime mariage et le même jour a été baptisée par nous curé Souffigne Geneviève Veron qui fille de Pierre Antoine Bonenfant et de Marie française Veronique heuriet le Parain Claude Theodore Bonenfant qui a déclaré ne savoir signer et la maraine Marie Geneviève heuriet qui ont signé / marie geneviève heuriet fontaine
curé de Crilbardou

B. Law 1782 le vingt deux mai est né de légitime mariage et le lendemain a été baptisé par nous curé Souffigne Clement D'Esiev fils de Clement Genevlet manouvrier et de Marie Madeleine Damourville le parain Claude Galois et la maraine Marie Marguerite Laduette qui ont signé
marie marguerite Laduette Claude Galois
fontaine curé de Crilbardou

Law 1782 le dix sept Juillet est inhume dans l'église de cette paroisse par nous curé Souffigne Marie Orally Decedé La nuit précédent après avoir reçu le sacrement de l'extrême onction âgée de soixante seize ans, veuve de deffunt François hallo Expressée de Charles Lucidas pluiette son gendre et de Denis François qui est son neveu, qui ont signé avec nous, pluiette
fontaine curé de Crilbardou.

B. Law 1782 le sept avout est né de légitime mariage et le lendemain a été baptisé par nous curé Souffigne Joseph Victor fils de Germain Chantaremb le Pêtre et de Marie Catherine Suzanne Barbeau le parain Joseph Jourdain, et la maraine Marie Victoire Barbeau qui ont signé et approuvé les catènes de la registration et signé
fontaine curé de Crilbardou

B. L'an 1782 le trente un aoust est né de
légitime mariage et le même jour a été baptisé
par nous curé Souffigné Antoine Jsidore fils
de Pierre Biarne menuisier et de Beatrix
Poiré, le Parain Antoine Biarne et le
Maraine Céline Courtois qui ont signé /
+ Marie françoise / curé Biarne

celine courtois fontaine curé
de trillardeau

B. L'an 1782 le vingt six septembre est né de
légitime mariage et le même jour a été baptisé
par nous curé Souffigné Louis Victor fils
de Philippe Bourrette et de Genevieve Mantie,
Le Parain Louis Rogeece Boyer qui a signé
et le Maraine Releine Boulenger qui a
seul signé sans voir signer / Louis Soier

fontaine curé de trillardeau

L'an 1782 le vingt six septembre est décédé et a été
inhumé dans le cimetière de cette paroisse par
nous curé Souffigné, Marie Magdelaine hottonille
agée de soixante sept ans, fille de Jean Baptiste hotton
de M. trillardeau et de Magdelaine anne Marguerite
Allaume paroisse de St Germain L'auxerrois
de Paris, En survivant son Mari Charlotte Elizabeth
Bigot femme de Jean Thomas vermillon Euprasence

De Joseph Dusautoy Curé paroisial de St Jean
Baptiste Le Maraine Cadeau qui ont signé,

Dusautoy et Le Riche fontaine curé de trillardeau

L'an 1782 le vingt six septembre est décédé et a été
inhumé dans le cimetière de cette paroisse
par nous curé Souffigné, Genevieve Mantie agee
de trente cinq ans, femme de Philippe Courrette Menuisier
vivoit en cette paroisse, ad inhumation a été fait
Euprasence de Philippe Courrette, et de Jean Baptiste
Soyeur et autres passant qui ont signé,
Philippe Courrette Louis Mantie Henry Bourrette
fontaine curé de trillardeau

L'an 1782 le huit octobre est décédé et a été
inhumé dans le cimetière de cette paroisse par nous
Curé Souffigné Genevieve Jeanne Amoy agee de quarante
deux ans, fille de Daniel amoy et de Jeanne Ricard
paroisse de St Justache de Paris, En survivant son Mari
Charaffier femme de Antoine Fouron menuisier en cette
paroisse Euprasence de Joseph Dusautoy Curé paroisial
et de Martin et Marotte Cadeau qui ont signé,

Dusautoy et Marotte
fontaine
curé de trillardeau

B. L'an 1740 le quinze octobre est né de légitime mariage et le lendemain a été baptisé par nous curé soussigné Marie Cathérine fille de Pierre Nicolas deumelle manoeuvre et de Marie Cathérine Marotte. Le Parain François Bled et les marains Marie Genevieve Justine Nantier qui ont déclaré enchaouis signés fontaine

curé de Trilbardou

L'an 1742 Le dix may octobre en decedé et le lendemain a été inhumé dans Le Cimetière de cette paroisse par nous Curé soussigné, une fille endoyé palamain par M^r Desbrosses Poiziquien en cette paroisse, fille de Dominique Chatelet manoeuvre en cette paroisse et de Marie Jeanne Charles, Espressime du Joseph Pécantoy Curé paroisial et de Jean Baptiste Le Richer Bedeau qui ont signé,

Fontaine curé de Trilbardou

B. L'an 1742 Le quinze octobre est né et le même jour a été baptisé par nous Curé soussigné Antoine Nicolas fils de Thémis phileppe manoeuvre et de Julie Dore Egard, L'epousin Antoine Nicolas Egard, Le marain Nicolas quénin qui ont signé avec nous

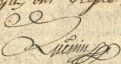

Fontaine curé de Trilbardou

8
B. L'an 1742 le trente un octobre est né de légitime mariage et le même jour a été baptisé par nous curé soussigné, Marie Elizabeth fille de Pierre Denis fleurot manoeuvre et de Marie François Nantier le parain Nicolas Michel Nantier et les marains, Marie Elizabeth et le Prêtre qui ont signé / Nicolas Michel Nantier, Marie Elizabeth prêtre fontaine curé de Trilbardou

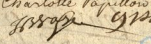
B. L'an 1742 le quatre octobre est né de légitime mariage et le même jour a été baptisé par nous curé soussigné François Augustin fils d'Augustin Brossière manoeuvre et de Marie Anne Grippier. Le Parain François Nicolas Barbeau et le marain Marie Justine Le Prêtre qui ont signé avec nous. J. N. Darbaut, Marie Justine prêtre fontaine curé de Trilbardou

L'an 1742 Le quatorze decembre en decedé et le lendemain a été inhumé dans Le Cimetière de cette paroisse par nous Curé soussigné, Pierre

François Barbeau a près avoir reçu tous les sacrements
à l'âge de l'enfance treize ans, fils de défunt Pierre
Barbeau, et de Suzanne Chalmont ses père et mère
L'inhumation a été fait en présence de François
Barbeau son oncle et de Louis François qui en est
son parrain qui ont signé avec nous,

 François Barbeau
 Jean Baptiste Vasse
fontaine curé de Trilbardou.

Le 17 82 le 17 au mois de Décembre est été de
légitime mariage et le lendemain été baptisé
pour nous curé soussigné Jean Baptiste François
fils de François Thomas Mantou manouché
et de Marie Louise Genevieve Vasse, le parrain
Jean Baptiste Vasse, Charon et la marraine
Charlotte Papillon qui ont signé avec nous,

 Jean Baptiste Vasse
fontaine curé de Trilbardou.

Le 17 82 le 17 au mois de Décembre est de cédé et le lendemain
a été inhumé dans le Cimetière de cette paroisse par nous
curé soussigné Jean Louis Théodore Piquet à l'âge de l'enfance
de sept mois fils de Pierre Piquet Marechal et de

9.
Marie Louise Liviqne Supérieure de Joseph Durand
clerc paroissial et de Jean Baptiste Le Collin Cadeau
qui ont signé,

 Jean Baptiste Le Collin Cadeau
fontaine curé de Trilbardou.